

PROPOSITIONS D'ACTIONS INNOVANTES AFIN DE NOURRIR LE VOLET LITTORAL DES FUTURES MESURES CONTRACTUELLES FEDER, FEAMP, FEADER, FSE ET CPER 2014-2020

Cette étude vient dans la continuité de la démarche prospective participative «Quel Littoral pour le Languedoc- Roussillon de 2010 à 2050?» qui a été mise en œuvre par la DREAL et la Préfecture de Région à partir du mois de septembre 2010. La démarche a abouti à la définition de scénarios cohérents et souhaitables pour le littoral du Languedoc-Roussillon à l'horizon 2050, et à des propositions d'orientations stratégiques pour tendre vers ces scénarios.

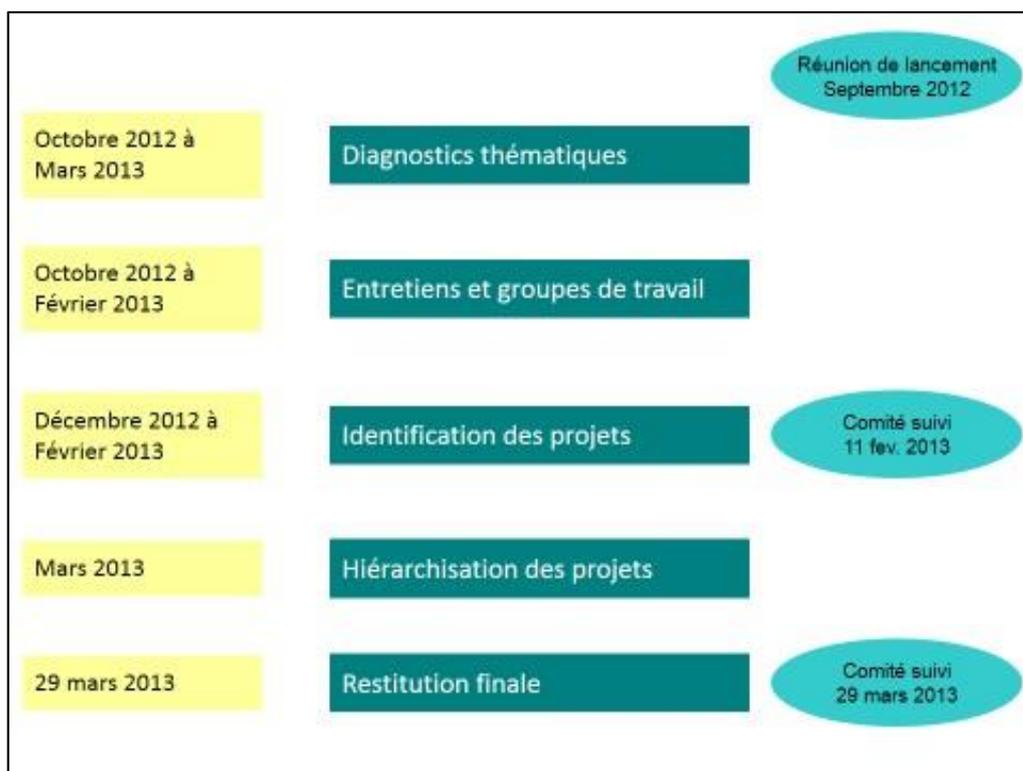
Lors du séminaire de synthèse (février 2012), une partie des participants, représentant une diversité d'acteurs (Etat, collectivités, chercheurs, professionnels, associations...), ont manifesté le souhait de poursuivre la démarche participative sous un angle opérationnel.

Parallèlement, les programmes opérationnels régionaux et pluri-régionaux FEDER, FSE, FEADER FEAMP et le contrat de projets Etat-Region 2014-2020 sont en cours de préparation à l'échelle régionale sous le pilotage de la Région et du SGAR.

L'étude – soutenue par la DATAR, le SGAR, et la DREAL Languedoc Roussillon - vise donc à la fois la valorisation opérationnelle de la démarche prospective et la contribution au volet littoral des programmes opérationnels en cours de préparation.

Elle a été réalisée de septembre 2012 à mars 2013. Son objectif est de formuler des propositions d'orientations opérationnelles pour contribuer à l'amélioration des modalités de gestion du littoral Languedoc-Roussillon. Il s'agit notamment de co-construire un préprogramme d'actions le plus réaliste possible, fondé sur un examen de sa faisabilité politique, technique et financière. Cette co-construction passe par une dynamique de contacts avec des porteurs de projets susceptibles d'intéresser les programmes opérationnels en cours de préparation.

Les différentes étapes de l'étude ont été présentées à un comité de suivi rassemblant le SGAR, la DATAR, la DREAL, le Conseil Régional, la DIRECCTE, et la DIRM Méditerranée. Ce comité, chargé de suivi et de la validation de l'étude, s'est réuni à trois reprises aux étapes suivantes du projet :



Le rendu de l'étude (mars 2013), dont le présent document constitue un résumé, comporte les parties suivantes :

- Une introduction à propos de l'articulation entre la démarche prospective et la présente phase opérationnelle ;
- Un diagnostic du littoral par grands enjeux ;
- Un tableau de synthèse du diagnostic faisant apparaître les orientations stratégiques, les projets et les dossiers recensés dans le cadre de la démarche ;
- La méthode de hiérarchisation des projets et le résultat de la hiérarchisation ;
- Les fiches de présentation des projets ;
- Un tableau des entretiens et groupes de travail conduits dans le cadre de la démarche ayant permis de faire remonter des orientations et des projets.

L'étude, coordonnée par Régis MORVAN, responsable de la mission prospective à la DREAL Languedoc-Roussillon, a été réalisée par un groupement de bureaux d'étude (Olivia DELANOË, INEA ; Claude ALLET, Allisten Management) et de laboratoires de recherche (Hélène REY-VALLETTE, Lameta ; Catherine BERNIE-BOISSARD, Art-Dev, Nacima BARON-YELLES, Tandem).

Articulation entre la démarche prospective et la phase opérationnelle

Les acteurs du littoral, engagés de 2010 à 2012 dans la démarche prospective « Quel littoral pour le Languedoc-Roussillon de 2010 à 2050 ? » ont dessiné cinq grands scénarios décrivant des futurs possibles. Pour passer des scénarios à cette phase opérationnelle, la démarche a d'abord consisté à distinguer les scénarios souhaitables et non souhaitables, puis à identifier les enjeux à maîtriser afin d'éviter de basculer vers des scénarios non souhaitables. Les scénarios considérés comme plutôt souhaitables sont : « Anticipation sociétale » et « Croissance verte », comme plutôt non souhaitables : « Déclin », et comme discutables : « Eldorado technologique » et « Relance par l'innovation ».

Lorsque l'on examine les composants de ces scénarios, on peut mettre en évidence les enjeux qui les sous-tendent. Ainsi, au total, six enjeux clés émergent de ces scénarios :

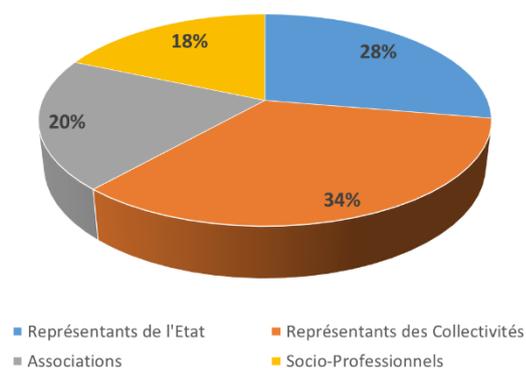
1. L'adaptation au changement climatique (submersion marine principalement)
2. La maîtrise de l'usage du foncier
3. Le ciblage des activités vers les emplois de demain (emplois, tourisme, port/plaisance, pêche/aquaculture)
4. La création d'un environnement propice à l'innovation
5. L'éducation et la sensibilisation des citoyens et des décideurs
6. La gouvernance (gestion intégrée, équilibre des pouvoirs, démarches participatives)

Ainsi, ces six grands enjeux issus de la démarche prospective ont servi de trame pour structurer le diagnostic de cette seconde étape opérationnelle. Un autre enjeu relatif aux mobilités a été ajouté au cours de la démarche car il est ressorti des discussions.

Des projets issus de la consultation d'une diversité d'acteurs

Chaque grand enjeu a fait l'objet d'un diagnostic. L'analyse a conduit à décrire l'enjeu, à identifier ce qui a été fait dans ce domaine, à préciser les forces et les faiblesses le caractérisant, et à définir des orientations stratégiques. Elle a été réalisée à partir de documents de référence tels que le « *Diagnostic stratégique territorial du Languedoc-Roussillon* » (SGAR et Région, 2012), ainsi que des schémas, plans ou programmes régionaux.

La rencontre d'une diversité d'acteurs a permis d'affiner le diagnostic et d'identifier un certain nombre de projets compatibles avec les orientations stratégiques définies et avec les priorités des fonds européens. 65 personnes ont été rencontrées dans le cadre de la démarche, en entretiens individuels ou en groupes de travail. Comme le montre la figure ci-contre, les personnes rencontrées sont à 34% des représentants de collectivités, à 28% de l'Etat, à 20% des associations et à 18% des socio-professionnels.



Les 21 projets identifiés dans le cadre de la démarche et les dossiers recensés à ce jour sont les suivants :

Adaptation aux changements climatiques

1- Elaborer des stratégies globales d'adaptation et mettre en œuvre leurs premières actions sur des territoires tests

Dossiers recensés à ce jour :

- Poursuite du réaménagement du lido de Sète à Marseillan
- Généralisation des pratiques de recul stratégique sur des territoires
- Mise en œuvre opérationnelle des orientations découlant des études volet littoral du CPER 2007-2014

2- Mettre en place un programme d'ingénierie et de travaux d'excellence écologique

Dossiers recensés à ce jour :

- Chantiers nature en lien avec les emplois d'avenir
- Ingénierie écologique
- Restauration des milieux dans le cadre du programme Trame verte et bleue
- Reconstitution des cordons dunaires
- Opérations plus lourdes et intégrées (lido)

3- Accompagner la mise en œuvre d'une future charte des PPRL pour une gestion évolutive des risques littoraux par des aménagements adaptés

Dossiers recensés à ce jour :

- Elaboration concertée d'une typologie de situations et des aménagements adaptés
- Innovation dans les équipements légers mais également dans les équipements en dur des campings
- Innovation dans les systèmes d'alertes pour répondre aux besoins des professionnels

Maîtrise de l'usage du foncier

4- Mettre en place un appel à projets et financer des études d'élaboration de politiques foncières à différentes échelles en optimisant les outils fonciers existants

Dossiers recensés à ce jour :

- Projet de la Côte Ouest de Vias : extension du CPER actuel (travaux, foncier)
- Financements des intérêts d'emprunt destinés aux acquisitions foncières cohérentes avec les plans communaux
- Mise en place de zones d'aménagement différé pour les activités économiques liées à la mer (zones logistiques, pêche, sports nautiques...)
- Lutte contre la cabanisation : étude de territoires pilotes en suivant différentes approches

Ciblage des activités – Emploi, compétitivité

5- Diversifier les aides au développement des entreprises et des activités liées au littoral

Dossiers recensés à ce jour :

- Renforcement des aides au regroupement des entreprises et à l'augmentation de leur taille
- Renforcement des moyens pour faire émerger les projets et les structurer économiquement
- Renforcement des dispositifs de soutien à l'innovation sociale
- Développement du volet formation à la création mais également la formation continue (gestion, stratégie commerciale...)
- Accompagnement spécifique des projets liés à la pêche artisanale et à l'aquaculture durable
- Soutien à la pluri-activité sur de petits bassins d'emploi à l'échelle des territoires
- Mise en place d'une dynamique de projet autour des projets structurants

6- Soutenir les filières structurantes et émergentes

Dossiers recensés à ce jour :

- Structuration de la filière Kitesurf
- Appui au développement de la filière algue
- Organisation d'une filière ingénierie écologique (écotourisme, solaire, biomasse, restauration de milieux...)
- Soutien au pécaturisme
- Développement des énergies renouvelables en mer, et notamment des éoliennes off shore

7- Créer un véritable outil de fonds propres pour le développement des entreprises du littoral

Dossiers recensés à ce jour :

- Banque publique d'investissement
- Coopérative financière et « crowd funding »
- « Agence financière de développement du littoral »

Ciblage des activités – Tourisme

8- Requalifier et diversifier l'offre touristique

Dossiers recensés à ce jour :

- Elaboration de plans de gestion intégrée sur les secteurs à enjeux de valorisation touristique : Canal du Midi, Parc de la Narbonnaise, destinations nautiques intégrées...
- Développement du tourisme de nature afin de compléter l'activité des travailleurs saisonniers estivaux tout au long de l'année

- Création de logements pour les saisonniers et encadrement des baux commerciaux précaires
- Renforcement de l'@tourisme

9- Mettre en place une politique de valorisation des ressources patrimoniales littorales et maritimes

Dossiers recensés à ce jour :

- Labellisation de sites
- Développement d'initiatives «Grands sites » pour déconcentrer l'offre touristique
- Développement du tourisme culturel
- Valorisation d'un patrimoine archéologique et historique
- Programme de mise en valeur des ressources
- Travail sur la prise de conscience par les élus «non maritimes» des richesses du 5ème territoire qu'est la mer

Ciblage des activités – Plaisance, ports

10- Mettre en œuvre une stratégie portuaire et un soutien foncier à l'aménagement logistique des ports de commerce

Dossiers recensés à ce jour :

- Projet « Grand Port 2015 » d'extension du port de Port-la-Nouvelle
- Développement des échanges par les ports industriels et de commerce (Port la Nouvelle, Sète, Port Vendres)
- Accompagnement de la montée en gamme des aménagements et services des ports
- Mise en place d'une dynamique de projet autour des gros projets structurants

11- Soutenir et développer les ports de plaisance maritimes, fluviaux et lacustres

Dossiers recensés à ce jour :

- Elaboration d'une Charte « Sud de France Nautique », en cours
- Mise en service du nouveau terminal croisière à Sète
- Appui au développement du transport sur le canal du Rhône à Sète
- Projet de port fluvial à Narbonne
- Projet fluvio-littoral de mise en réseau de 8 ports dans le Gard ; réouverture du canal du Rhône à Beaucaire
- Projet de centre européen du nautisme (Port Camargue)
- Lancement en région d'un appel à projets «Ports de plaisance exemplaires» : Extension de ports de plaisance (Sète, Grande Motte) ; Développement de ports à sec et d'hivernage de bateaux

Ciblage des activités – Pêche et aquaculture

12- Moderniser et soutenir la pêche artisanale et l'aquaculture

Dossiers recensés à ce jour :

- Mise en place d'une plateforme technique pour l'expérimentation (élevage, éclosion et sélection génétique en conchyliculture, tourisme bleu et technologie des pêches)
- Actions de certification et promotion des produits, appui aux pratiques durables et structuration des circuits courts
- Mise en réseau des criées et mutualisation des services dans les ports
- Définition d'un type de navires adaptés (polyvalence et carburants)

Création d'un environnement propice à l'innovation

13- Innovation technologique : Financer des appels à projets sur les défis du littoral du Languedoc-Roussillon

Dossiers recensés à ce jour :

- Rénovation et gestion professionnelle des appartements des stations Racine
- Filières courtes de déconstruction recyclage des mobil-homes (possibilité sur Béziers)
- Création d'une entreprise de déconstruction de bateau au Grau du Roi
- Campings : récupération des eaux brutes des piscines
- Aménagement de nouveaux récifs artificiels, rénovation des récifs existants et suivi scientifique des récifs
- Développement de l'offre de transport maritime de voyageurs entre les stations touristiques

14- Innovation organisationnelle : Renforcer les aides aux entreprises

Dossiers recensés à ce jour :

- Renforcement des aides ne relevant pas forcément de l'innovation (commercialisation, stratégie, étude de marché...)
- Suivi et soutien à la gestion comptable des entreprises

15- Renforcer un pôle scientifique pluridisciplinaire sur la mer et le littoral

Dossiers recensés à ce jour :

- Mise en place d'une Université de la mer (métiers de la mer, innovation...) ; mise en réseau à court terme des organismes
- Intégration des Sciences humaines et sociales pour la compréhension de l'aspect anthropique et pour la valorisation
- Appui à la création d'entreprises de valorisation des résultats des recherches et innovations

- Actions de communication des résultats des recherches auprès des élus et des acteurs économiques et sociaux

16 – Renforcer l'écosystème de l'Innovation sociale existant (incubateur, école, pépinière)

Dossiers recensés à ce jour :

- Accompagnement des initiatives dans le domaine de l'innovation sociale
- Création d'outils dédiés et renforcement des outils existants (Fonds OSEO)
- Mise en place d'un Campus Innovation sociale
- Rencontres internationales annuelles de l'innovation sociale

Education et sensibilisation des citoyens et des décideurs

17- Mettre en place une Maison du littoral et de la mer et soutenir des initiatives de sensibilisation

Dossiers recensés à ce jour :

- Mise en ligne des supports pédagogiques, généralisation des mutualisation par des malettes pédagogiques, structuration des liens avec les autres régions
- Mise en réseau des musées (conchyliculture, sels, aquariums...)
- Développement des modules de formation
- Mettre en réseau Natura 2000 en Mer, parc marin et Réserve marine

18– Renforcer la sensibilisation des acteurs (élus, décideurs)

Dossiers recensés à ce jour :

- Mise en place d'un passeport touristique (bonnes pratiques, information)
- Soutien aux expositions
- Renforcement de l'usage du numérique dans la diffusion de connaissance
- Renforcement de la professionnalisation des associations
- Développement des modules de formation par rapport à la préservation milieu marin

Gouvernance par façades maritimes - Gestion intégrée et participative des territoires

19- Mettre en place un dispositif d'observation, de connaissance, d'évaluation, d'aide à la maîtrise d'ouvrage de projets, et de prospective des espaces littoraux et marins

Dossiers recensés à ce jour :

- Création d'une équipe d'accompagnement
- Mise en place d'un outil de mutualisation et mise à disposition des données
- Accompagnement de processus de prospective locale
- Mise en place de politique de suivi des interventions et des milieux
- Soutien à l'évaluation des politiques et des approches coûts avantages

- Mise en place d'un compte Carbone du tourisme littoral
- Créer une interface avec la recherche et les dispositifs internationaux
- Promouvoir le dialogue et la coopération et l'esprit GIZC

20- Développer un volet littoral et maritime dans la coopération transfrontalière dans le cadre de l'Euro-Region

Dossiers recensés à ce jour :

- Développement des groupes de travail internationaux
- Participation aux réseaux internationaux

Mobilités

21- Transports de marchandises : Optimiser les transports de proximité en période estivale

Dossiers recensés à ce jour :

- «Livraisons d'été fluide»: programme logistique «du dernier kilomètre» des stations littorales

22- Transport de voyageurs : « à la plage sans la voiture »

Dossiers recensés à ce jour :

- Développement et structuration de pôles multimodaux
- Développement d'applications pour smartphone concernant la billettique et l'information sur la mobilité douce
- Création d'une opération spécifique SNCF / région Languedoc Roussillon (tarif touriste « éco-responsable »)
- Appui au développement des déplacements à destination des plages et entre les stations
- Projet de gare « terre/mer » inter-modale au centre-ville d'Agde et de Sète (vaporetto, déplacements doux...)

La hiérarchisation des projets

Des critères ont été utilisés pour hiérarchiser les projets. Ce sont les suivants :

| | | |
|-----------------|--------------------------|--|
| « Bénéfices » | Impact emploi | Aura un impact sur la création et soutien d'emplois |
| | Impact social | Aura un impact sensible sur le bien-être des populations |
| | Bénéfice environnemental | Aura un impact de réduction de la consommation des ressources naturelles, des pollutions et contribuera à la réhabilitation de milieux |
| | Impact gouvernance | Projet qui améliore, maintien, rend conflictuel, ou qui est sans impact sur la concertation / coopération |
| « Faisabilité » | Faisabilité | Absence/faible risques de blocage du projet (pas de risques = 4 ; risque fort = 1) |
| | Crédibilité | Maîtrise d'ouvrage en capacité de mener un projet de cette envergure |
| Avancement | Avancement | Avancement des études et procédures rendant possible le projet |
| Budget | Volume budgétaire | Important volume des financements à mobiliser (volume important = 4 ; faible volume = 1) |

Cotations des projets :

0 à 1,5 inclus = faible
1,5 à 2,5 inclus = moyen
2,5 à 4 inclus = fort



Pour chaque critère, les projets ont été notés selon une cotation allant de 0 à 4. Puis, l'ensemble des impacts a été regroupé et une note moyenne « Bénéfices » a été calculée. De même, les critères de faisabilité et de crédibilité ont été regroupés et une note moyenne « faisabilité » a été calculée. Le critère « budget » a été gardé à part pour ne pas défavoriser les projets qui sont bons dans la mise en œuvre et qui nécessitent de faibles volumes financiers. Enfin, le critère « avancement » ne semblant pas déterminant, il n'a pas été pris en compte dans la hiérarchisation.

Une fois les regroupements et les calculs réalisés, les valeurs « fort », « moyen », et « faible » ont été attribués aux critères « bénéfiques », « faisabilité » et « volume budgétaire » de chaque projet. La hiérarchisation des projets suivante est faite selon les critères « bénéfiques » et « faisabilité ». Le « volume budgétaire » et « l'avancement » sont donnés à titre indicatif.

Trois projets présentent à la fois de forts bénéfices et une forte faisabilité :

- 2- Mettre en place un programme d'ingénierie et de travaux d'excellence écologique
- 12- Moderniser et soutenir la pêche artisanale et l'aquaculture
- 13- Innovation technologique : Financer des appels à projets sur les défis du littoral du Languedoc-Roussillon

Cinq projets présentent de forts bénéfices, mais une faisabilité moyenne :

- 9- Mettre en place une politique de valorisation des ressources patrimoniales littorales et maritimes
- 5- Diversifier les aides au développement des entreprises et des activités liées au littoral
- 6- Soutenir les filières structurantes et émergentes

- 1- Elaborer des stratégies globales d'adaptation et mettre en œuvre leurs premières actions sur des territoires tests
- 8- Requalifier et diversifier l'offre touristique

Quatre projets présentent des bénéfices modérés, mais une faisabilité forte :

- 10- Mettre en œuvre une stratégie portuaire et un soutien foncier à l'aménagement logistique des ports de commerce
- 3- Accompagner la mise en œuvre d'une future charte des PPRL pour une gestion évolutive des risques littoraux par des aménagements adaptés
- 7- Créer un véritable outil de fonds propres pour le développement des entreprises du littoral
- 16- Renforcer l'écosystème de l'Innovation sociale existant

**Huit projets présentent à la fois des bénéfices
et une faisabilité modérés :**

- 19- Mettre en place un dispositif d'observation, de connaissance, d'évaluation et de prospective des espaces littoraux et marins
- 21- Transports de marchandises : Optimiser les transports de proximité en période estivale
- 11- Soutenir et développer les ports de plaisance maritimes, fluviaux et lacustres
- 14- Innovation organisationnelle : Renforcer les aides aux entreprises
- 18- Renforcer la sensibilisation des acteurs (élus, décideurs)
- 4- Mettre en place un appel à projets et financer des études d'élaboration de politiques foncières à différentes échelles en optimisant les outils existants
- 17- Mettre en place une Maison du littoral et soutenir des initiatives de sensibilisation
- 15- Renforcer un pôle scientifique pluridisciplinaire sur la mer et le littoral

**Enfin, deux projets présentent des impacts
modérés, et une faisabilité faible :**

- 22- Transport de voyageurs : « à la plage sans la voiture »
- 20- Développer un volet littoral et maritime dans la coopération transfrontalière dans le cadre de l'Euro-Region